

## FRANCE-CANADA

La visite du Train exposition France-Canada a été tout un événement pour notre population. Quoique bien courte, elle n'a pas moins laissé quelque chose de la Mère Patrie dans nos cerveaux et dans nos cœurs.

On sait que, inauguré à Montréal le 29 août dernier, le Train-Exposition a déjà fait une longue randonnée à travers le Canada, semant partout le même enthousiasme et créant des amitiés plus solides entre le commerce des deux pays. C'est le projet émis et travaillé par M. le sénateur Beaubien qui s'exécute, sous le patronage toujours gracieux du Pacifique Canadien, représenté par M. Hébert, en charge du train, et des autres compagnies de chemins de fer.

C'est donc mercredi matin que le train arrivait en gare du Grand Tronc; vers les neuf heures, les visiteurs étaient admis à circuler dans les wagons. L'intérieur a été fait le plus accueillant possible; le goût le plus sobre, le plus délicat, — le goût français, — ayant présidé à la toilette de chacun des wagons. En somme tout a été fait pour faire ressortir et apprécier à leur juste valeur les collections des exposants.

Il y a bien des objets — environ 275 — mais leur groupement par industries permet de comprendre l'activité économique de la France, la valeur de ses ouvriers, les qualités de bon goût et d'art. Le tout représente une collection bien représentative et des plus intéressantes.

Nous voudrions donner une juste idée de l'ensemble de cette exposition; il nous faut plutôt procéder par division, comme d'ailleurs les wagons. La Pensée Française occupe tout d'abord notre attention; ce sont des reliques de Victor Hugo, de Rodin, de Pasteur, les buste de Clémenceau, de Puvis de Chavannes, enfin de riches collections de la Manufacture Nationale de Porcelaine de Sèvres.

Le domaine industriel, commercial et touristique de la France a attiré l'attention des visiteurs qui ont fait un voyage rapide autour de la France et dans ses colonies. La mode, le vêtement et la parure étaient bien représentés. On y admire les articles luxueux de la mode parisienne, la bonneterie, les fourrures, les chaussures, les soirées lyonnaises, enfin tous les articles qui servent à la fine toilette française. On a remarqué les nombreux exhibits provenant des industries du cuir, les Gants Alexandre de la Maison Perrin. Les parfums étaient nombreux et attrayants.

Les vitrines de l'alimentation ont été achalandées, comme celles d'ailleurs de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de la coutellerie des bronzes et objets d'arts. On y a reconnu partout l'habileté française. Et comme un expert le disait: on a essayé d'imiter les industries proprement françaises, on n'arrivera pas à les égaliser parce qu'elles ont essentiellement le goût français et le goût français est inimitable.

La visite du train exposition France-Canada a été fort aimée de notre population; elle conservera le souvenir du court séjour de la Mère-Patrie, représentée par les produits de son génie, dans notre ville à l'esprit encore bien français.

Nous souhaitons que notre pays, la province de Québec plus particulièrement, organise bientôt une visite officielle à la France. Cette visite aura pour effet de prouver une fois encore que l'ancienne colonie française n'a pas démerité de ses traditions et de ses qualités nationales.

Eugène CHARTIER.

## GALILEE

Avant de parler sur les objections qui découlent d'une condamnation de l'Eglise contre Galilée, il sera opportun de connaître ce personnage si renommé.

Galilée, né à Pise, en 1564, annonça de bonne heure l'esprit d'observation qui devait le conduire un jour aux plus importantes découvertes. Il fit ses premières études à Florence, et ensuite étudia la médecine à Pise, espérant qu'il trouverait dans l'exercice de cette profession une existence honorable et indépendante. Il avait alors atteint l'âge de 18 ans, et quoiqu'il ne se fût encore occupé que de littérature, de musique ou de peinture, sa vocation véritable pour l'étude des sciences naturelles commençait à se faire jour. Un phénomène très simple, en apparence, le mouvement périodique et régulier d'une lampe suspendue à l'église métropolitaine de Pise, avait attiré son attention, et une suite de réflexions logiques le conduisit à l'idée de faire servir les oscillations du pendule à la mesure du temps; idée qu'il n'abandonna pas dans la suite et qu'il réalisa 50 ans plus tard dans la construction d'une horloge destinée aux observations astronomiques.

Il n'avait encore aucune notion des mathématiques. Son père, craignant que cette science si attrayante pour les esprits spéculatifs ne le détournât de ses autres études, avait soigneusement éloigné de lui toutes les occasions de lui en faire connaître les éléments. Mais, vaincu par les sollicitations d'une volonté persévérante, et ayant consenti à lever, au moins momentanément, cette défense

rigoureuse, Galilée reçut d'un ami quelques leçons de géométrie. Dès lors, il ne fut plus possible d'arrêter le cours d'une passion irrésistible. Les livres de médecine et de philosophie furent abandonnés pour les œuvres d'Euclide et d'Archimède, et bientôt le nom de Galilée fut révélé au monde savant par les idées nouvelles et les ingénieuses applications que la lecture des géomètres et l'antiquité avait fait naître dans son esprit créateur.

La chaire de mathématiques à l'Université de Pise étant devenue vacante, le grand-duc de Toscane la lui confia, à la recommandation de Jean de Médicis, qui s'était déclaré son protecteur. Malgré ce puissant appui, les haines et les discussions incessantes qui lui suscitait la propagation de ses doctrines nouvelles, opposées aux routines de l'école, l'obligèrent à abandonner ce poste. Il passa de Pise à Padoue qui possédait une Université renommée. Il y occupa pendant 18 ans la chaire des mathématiques. Plus libre dans cette ville dépendant du sénat de Venise, Galilée continua ses leçons publiques et ses recherches expérimentales, avec un succès toujours croissant. Des découvertes nouvelles le mirent en lumière. Un heureux hasard venait de révéler, aux enfants d'un pauvre lunetier, la propriété qu'ont deux verres lenticulaires d'opérer, par leur rapprochement, le grossissement des objets. A peine Galilée eut-il entendu parler de ces premiers essais du télescope, qu'il s'appliqua à les perfectionner. Il dirigea le nouvel instrument vers le ciel, et bientôt apparurent à ses yeux étonnés des astres inconnus, aussi que des propriétés importantes qui avaient échappé à ses devanciers.

Il découvrit successivement les quatre satellites de Jupiter invisibles à l'œil nu, les phases de Venus qui lui démontraient son mouvement autour du soleil, l'agglomération des petites étoiles qui forment la voie lactée, les montagnes de la lune. Enfin, il observa les taches et la rotation du soleil, et les différentes apparences que présente Saturne, suivant la position respective de la planète et de son anneau.

Toutes ces découvertes lui confirmaient le mouvement de la terre, l'immobilité du soleil au centre du monde, et la vérité du système de Copernic. Et, lorsqu'il essaya de prouver ses avancés par les textes de l'Écriture, il souleva autour de son nom une polémique dangereuse.

Les détails ci dessus, tous historiques, serviront aux deux articles qui suivront et qui auront trait à sa condamnation par l'Eglise.

En soutenant l'opinion du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil, Galilée, en butte à de nombreuses attaques, se rendit à Rome en 1611 et reçut l'accueil le plus bienveillant du pape Paul V et des cardinaux; mais à Florence, de vives discussions s'engageaient pour et contre le système de l'Univers. L'ouvrage de Galilée "Istoria e dimostrazioni intorno alle macchie solari" (1613) rendit la querelle encore plus ardente, spécialement au point de vue de la philosophie d'Aristote. Le tribunal de l'Index, le 5 mars 1615, fit à Galilée défense d'enseigner les principes qu'il y énonçait: il promit d'obéir. Seize années se passèrent dans un calme relatif. Le Saggiatore, (1623), donna lieu à de nouvelles admonitions: il n'en tint pas compte et termina en 1630 les quatre dialogues. Invité à comparaître devant le tribunal du Saint-Office il se rendit à Rome: son procès se termina par la condamnation de son livre.

Il dut abjurer, "sous la forme qu'il lui avait donnée", la doctrine du mouvement de la terre comme hérétique et contraire aux Saintes Ecritures.

Au fur et à mesure que les recherches historiques jettent de nouvelles lumières sur Galilée, les points suivants s'en dégagent clairement. Galilée avait une situation irrégulière, il avait dédaigné le mariage et on lui connaissait trois enfants naturels. Il s'était lié ostensiblement avec les coryphées italiens du protestantisme, surtout avec Fra Paolo, l'ennemi du Saint-Siège. Au lieu de s'en tenir au domaine de la science pure, il empiétait sur le terrain théologique et se mêlait, pour soutenir son système, d'interpréter l'Écriture Sainte selon la méthode protestante.

En voilà assez pour étudier, sous son vrai jour, les objections que l'on tire contre l'Eglise, sur cette condamnation que l'on rend bruyante. L'Apologétique, science utile à tous les laïques, permet de nous montrer la vérité. Nous la verrons dans deux articles à venir.

Prof. J. E. PAQUIN.

## ENREGISTREMENT

Depuis lundi est commencée la période d'enregistrement électoral qui durera jusqu'à demain inclusivement dans les villes et jusqu'au 8 novembre dans les districts ruraux. Tous ceux qui ont droit de vote doivent donc voir à faire inscrire leurs noms sur les listes électorales.

La loi donne le droit de vote à tout homme et toute femme âgés de plus de 21 ans, pourvue qu'ils soient citoyens canadiens.

N'oublions pas que pour voter il faut que son nom soit inscrit sur la liste électorale.

## .: NOTES .:

## Voierie

Le Boulevard Girouard est pavé maintenant sur toute sa longueur. Saint-Hyacinthe possède certes un bout de chemin incomparable que nos visiteurs américains ou autres sauront apprécier l'an prochain. Ce pavage était une nécessité. Soyons-en heureux et ne critiquons pas sur une taxe, lorsque notre ville en tirera un clair bénéfice, matériellement.

Le pavage est bien construit. Ceci prouve que M. Cadorette est un homme compétent et que nous devons féliciter la majorité du conseil qui l'a engagé.

o o o

## Pourquoi ?

On semble en certain quartier, craindre énormément le vote des religieux et des religieuses, lors de la prochaine élection fédérale. Qu'on n'ait aucune crainte. Nos communautés, dit-on souvent, sont de véritables paratonnerres. Si leurs membres ont à voter, il le feront en toute justice et pour le bien de leur patrie et de leur religion. L'on sait qu'en ces conditions, le vote est le plus éclairé et le plus profitable qu'il soit. Que craindre alors ?

o o o

## L'Usure

Qu'est-ce en effet que l'usure, sinon un profit exagéré ?

Or, si un homme, qui retire, dans l'espace de quelques mois, cent ou deux cents pour cent de bénéfice sur une somme prêtée, fait de l'usure, pourquoi un marchand, un industriel, qui retire le même bénéfice d'une somme égale, dans le même espace de temps n'en ferait-il pas lui aussi. Et pourquoi l'ouvrier même, qui profite de l'embaras du patron pour le surcharger, ou qui ne donne que le dixième du rendement qu'on peut attendre de lui n'en ferait-il pas de son côté ?

o o o

## Toujours lui

Dame Rumeur nous apprend que sous la suggestion de notre inspecteur d'hygiène et sous la force de la plus élémentaire nécessité, le "Parc à Veau" va disparaître. Deo Gratias ! Plaudite manibus.

o o o

## Charité !

C'est la charité qui a doté la province de Québec de cette multitude d'institutions de toutes sortes et de tous genres destinées au soulagement de la misère sous ses formes. Ces institutions sont toutes dirigées par des communautés religieuses, dont la mission est le sacrifice pour les autres: ce qui veut dire que ces milliers de personnes ne s'occupent pas des malades, des infirmes, des orphelins, des enfants abandonnés, des miséreux de toutes les catégories, parce qu'elles sont payées pour cela, mais parce qu'elles ont consacré leur vie à Dieu pour ce genre de service.

# Autour de nous

## Marieville

(De notre correspondant)

Vendredi dernier eurent lieu les funérailles de Marie Poulin, épouse de feu Julien Amireault, La défunte était âgée de 86 ans. Elle laisse plusieurs enfants. Depuis quelques années, elle demeurait chez sa fille, madame Albert Hamel, de Marieville.

— Samedi a été chanté le service de Adrien Viens, fils de feu Léon Viens, artiste photographe et de Angéline Trudeau, de cette ville. Adrien, âgé de neuf ans, est décédé après quelques jours de maladie.

— Les exercices solennels des Quarante-Heures ont eu lieu la semaine dernière. Une foule considérable s'est présentée aux Sacrements. Plusieurs prêtres des environs sont venus prêter leur concours : MM. G. B. A. Allaire, curé de St-Grégoire, Arsène Benoit, curé de Ste-Angèle, W. Guillet, curé de Rougemont, O. Gadbois, curé de St-Jean-Baptiste, E. Lemonde, curé de St-Mathias, Israël Lachapelle, curé de Chambly Canton, A. Vézina, curé de Richelieu, Hector Tétraut, curé de Notre-Dame de Sorel, Lucien Cormier, curé de St-Joseph de Sorel, Médéric Lavallée, vicaire de Farnham.

— Dimanche dernier, quelques membres du cercle Benoit XV, parmi lesquels nous avons remarqué les camarades : Nolin, Campbell, G. Langevin, Mageau, Noël, Bourbeau et Ouellette, sont venus rendre visite à M. le Chanoine Houle, curé, à M. J.-A. Giard, vicaire et aumônier du Cercle Crevier et au président L. P. Leduc, E. E. M. Chez celui-ci il y eut réunion toute intime et une soirée récréative qui s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée, et durant laquelle on entendit du chant et de la musique faite par Mlle P. Leduc, G. Nolin, A. Campbell, etc.

— Dimanche, le 30 octobre, M. Emile Gill, ingénieur civil, recevait chez lui plusieurs amis, au nombre desquels se trouvaient : M. et Mme Arthur Nadeau, M. et Mme Hubert Langevin, M. et Mme Albéric Martel, Philippe Langevin, Eliane Langevin, Murielle Langevin, etc, etc. Il y eut parties de cartes, chant et musique.

— La nouvelle fabrique de chapeaux de feutre doit ouvrir ses portes, cette semaine. On nous dit qu'elle portera un beau nom canadien-français. Nos félicitations et bon succès.

ooo

## Saint-Liboire

(De notre correspondant)

Samedi matin avaient lieu en cette église les funérailles de M. Paul Lussier, marié en secondes noces à Mme Vve Lambert. M. Lussier, qui a demeuré en cette paroisse pendant plusieurs années, est décédé à St-Jean, P.Q., chez son fils Edmond et a été transporté en cette paroisse pour être inhumé. M. Lussier était le beau-père de M. Joseph Girard. A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

— La semaine dernière, nous avons le bonheur de saluer l'abbé J. E. H. Collette, autrefois vi-

caire de cette paroisse et maintenant vicaire à St-Denis, qui était l'hôte de notre curé, l'abbé P. E. Noisieux.

— L'abbé Meunier, prêtre retiré à St-Hyacinthe, a bien voulu se rendre en cette paroisse pour prêter son concours à nos dévoués pasteurs pour les exercices de la Toussaint.

— Dimanche dernier, la famille de M. A. E. Boulay se réunissait à sa demeure pour fêter son 54<sup>e</sup> anniversaire de naissance. Tout était en fête ; la maison, délicatement décorée pour la circonstance, offrait un aspect des plus charmants. Du chant, de la musique et une jolie déclamation préparée par sa fille Marie-Paule, furent tour à tour rendus de la manière la plus gracieuse par chacun des membres de la famille. Après s'être bien amusé chacun se retira emportant un souvenir ineffaçable de ce beau jour, avec l'espérance de se trouver encore tous au rendez-vous l'an prochain.

## Réductions de fret

POUR LES CULTIVATEURS

Le ministère de l'Agriculture a obtenu des chemins de fer une réduction très importante pour le transport du blé-d'Inde, des criblures de blé et du foin, par quantité d'un char, pour le bénéfice des cultivateurs de Québec.

Cette réduction est de 33-13% pour le blé-d'Inde expédié de Montréal ou des ports des grands lacs à toute station de la province de Québec ; de 31-13% pour les criblures de grain, moulues ou non moulues, de Port Arthur, Fort William, Westfort et Armstrong à tout point de la province de Québec.

Quant au foin, le tarif sera ramené aux taux qui étaient en vigueur avant le 13 septembre 1920 ce qui signifie une réduction d'environ 25% sur les taux actuels. Cette dernière réduction ne s'appliquera que pour le transport du foin d'un point à un autre de la province de Québec.

Seuls les cultivateurs, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les sociétés coopératives agricoles pourront bénéficier de ce tarif de faveur. Tous les chars devront être consignés au ministre de l'Agriculture, aux soins d'un cultivateur, d'une société d'agriculture, d'un cercle agricole ou d'une société coopérative agricole, et aucun ne pourra être livré au destinataire sans un ordre du ministère. Cette formalité est exigée par les chemins de fer comme garantie que la marchandise sera réellement livrée aux cultivateurs, mais il est bien entendu que le ministère de l'Agriculture ne vend aucun de ces produits.

Les cultivateurs et les associations agricoles, qui désirent bénéficier de ces taux réduits, devront d'abord s'entendre avec l'agent du chemin de fer à la station de livraison, signer et transmettre au ministère un engagement d'employer cette marchandise pour leurs propres animaux ou s'ils en disposent, de ne pas la vendre, en tout ou en partie, à d'autres personnes qu'à des cultivateurs pour la nourriture de leurs propres animaux. Sur réception de cet engagement,

## ST-HYACINTHE

Sous cette rubrique, "Le Devoir" publiait, au lendemain de la désormais fameuse convention libérale, les lignes suivantes ; nous les enrégistrons au dossier bien embrouillé des élections fédérales dans les comtés unis de noms, de St-Hyacinthe-Rouville.

"Ce qui s'est passé hier à Saint-Hyacinthe n'est pas tout à fait pour amoindrir les chances de M. Gauthier d'être élu. Il pose sa candidature comme libéral-protectionniste. Ses adversaires libéraux se réunissent, une querelle éclate entre délégués de la région de Saint-Hyacinthe et délégués de la région de Rouville, les chefs libéraux doivent évoquer le souvenir de M. Laurier, "penché, du haut du ciel, sur cette assemblée", dit à peu près un chef qui veut pacifier les frères ennemis et y réussit à grand peine ; il y a différend entre les factions Boucharde et Boisseau, quant au choix des délégués de Saint-Hyacinthe et, finalement, les délégués de Rouville s'en vont sans promettre leur concours au candidat choisi, M. Morin ; on ne sait même pas si M. Robert, l'homme de Rouville, ne sera pas candidat de son côté. Evidemment, les rouages de l'organisation libérale de Saint-Hyacinthe ne fonctionnent pas comme au temps jadis, en parfait accord. Cela est d'autant plus embarrassant pour ce parti que M. Gauthier n'est pas un candidat négligeable, ni un homme d'élections ordinaires, que M. Robert a des combinaisons et des gens à soi, que M. Boucharde a, lui aussi, ses gens, son organisation et ses ficelles et, enfin, que M. Boisseau, député de Québec, ne doit pas être précisément content de certaines décisions de ses chefs fédéraux, à l'assemblée d'hier. Qu'une candidature agraire surgisse maintenant dans ce comté, et les cartes y seront si bien mêlées que les rouges de Saint-Hyacinthe ne s'y reconnaîtront plus et que les électeurs les plus éclairés auront quelque peine à s'y retrouver. Voilà une élection qui ne devra pas manquer de piquant, pour les amateurs de ce genre de lutte.

## LE RECENSEMENT de MONTREAL ET

### Les Voyageurs de Commerce

#### CONSIDERANT :

1. Que les rapports du dernier recensement décennal, fait au mois de juin 1921 par les soins du gouvernement d'Ottawa, donnent pour la population de Montréal et des municipalités voisines, le chiffre de 663,534 habitants, tandis que les compilateurs de l'almanach Lovell en ont, vers le même temps, compté 830,704 dans le même territoire, ce qui fait un écart de 175,000 habitants ;

2. Que le chiffre de population obtenu dans le recensement officiel le ministère émettra un permis de livraison.

Si les cultivateurs n'observent pas cet engagement, ce tarif de faveur sera immédiatement annulé.

On peut obtenir des formules d'engagement en s'adressant au ministère.

ciel laisse croire que, de 1911 à 1911, l'augmentation de la ville de Montréal fut beaucoup moins considérable que dans la décennie précédente, ce qui, comme le reconnaît la "Montreal Gazette", est contre toute attente et contre toute vraisemblance.

3. Que M. Lovell a démontré que les chiffres fournis par ses recenseurs ont toute chance d'être plus véridiques que ceux des recenseurs officiels ;

4. Que les recensements annuels faits avec beaucoup de soin dans les paroisses catholiques corroborent pleinement les assertions de M. Lovell.

5. Que la crise actuelle du logement appuie ces mêmes assertions ;

6. Que plusieurs particuliers ont déjà déclaré publiquement qu'ils n'avaient pas été recensés, tels cinq de nos membres qui, dans une assemblée fortuite de soixante voyageurs de commerce, affirment sous serment qu'ils n'ont pas été enrégistrés par les recenseurs officiels ;

7. Que, vu la loi qui détermine la représentation des provinces au parlement fédéral, les citoyens de la province de Québec ont les plus graves raisons de ne pas laisser indument abaisser le chiffre de leur population dans les statistiques officielles ;

Il est proposé par M. Edgar Cenest et secondé par M. J.-A. Bernier,

1. Que le cercle de Montréal de l'Association catholique de Voyageurs de Commerce répondent à l'invitation que la "Montreal Publicity Association" adresse à toutes les associations d'hommes d'affaires de la métropole et qu'il se joigne à elle pour demander la révision du recensement officiel de Montréal ;

2. Que les sociétés canadiennes-françaises soient invitées à faire la même demande ;

3. Que copie de cette résolution soit envoyée au bureau fédéral des statistiques, à l'exécutif de la Montreal Publicity Association et aux journaux ;

4. Qu'un comité soit formé pour donner suite à cette résolution.

Adopté à l'unanimité.

par EUGENE THOUIN,

Secrétaire

Montréal, 29 oct. 1921

CANADA  
Province de Québec,  
Cité de Saint-Hyacinthe.

#### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné :

Qu'un extrait du rôle d'évaluation, contenant les noms de toutes les personnes inscrites sur ce rôle, domiciliées dans la municipalité et ayant toutes les qualités requises pour être grands et petits jurés, a été préparé et sera soumis à la considération du conseil municipal à la première session générale ou spéciale du conseil, tenue après le vingt et un novembre mil neuf cent vingt et un ; et que toutes les personnes qui ont droit à l'exemption de servir comme juré en vertu de la loi, aient à s'assurer auprès du greffier de cette municipalité que leurs noms ont été rayés du dit extrait.

Saint-Hyacinthe, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt et un.

Signé : A. MESSIER,  
Greffier de la Cité

de Saint-Hyacinthe.

Vraie copie  
A. MESSIER,  
Greffier de la Cité de  
Saint-Hyacinthe

## FAIBLESSE D'UNE LOI

La loi Volstead qui a fait un pays sec des Etats-Unis a eu besoin de lois d'Etat et même avec cela elle ne peut fonctionner

Quand un grand pays comme les Etats-Unis, après avoir adopté une loi fédérale de prohibition, ne peut la mettre en vigueur, malgré tous les moyens dont il dispose, sans recourir à l'aide des lois de chaque Etat, quand avec tout cet aide, il ne peut pas, au bout de deux ans se vanter d'un résultat réel, croit-on que chez nous une loi semblable a la moindre chance d'être honnêtement observée.

Ce qui a été tenté aux Etats-Unis, avec la loi Volstead, nous est raconté par M. Samuel Hopkins Adams, le grand apôtre de la prohibition, dans le "Collier's" du 16 juillet dernier. Voici comment s'exprime cet homme bien placé pour étudier les choses :

"Avec cette naïve tendance de notre esprit politique qui est l'un de nos plus aimables défauts, nous n'avions pas plus tôt adopté cette loi nationale que nous rendîmes un témoignage de notre peu de foi en son efficacité, en adoptant diverses lois d'Etat pour l'échapper. C'est le New-Jersey qui a adopté la loi la plus sévère. Cependant, au cours d'une récente visite dans cet Etat, visite qui n'avait pourtant pas pour but une tournée d'inspection, j'ai trouvé sans aucune difficulté une douzaine d'endroits où j'aurais pu me procurer n'importe quoi, depuis de la bière servie au comptoir jusqu'à du whisky, et du gin convenablement emballé et à des prix notablement moindres que ceux de New-York. Ce n'est pas pour rien que le gouverneur de cet Etat a été élu sous l'étiquette de libéral, après une campagne basée sur l'entente (s'il faut en croire les journaux) que, s'il était élu, il ne mettrait pas en vigueur les lois qu'il jurait de mettre en vigueur.

"Si le New-Jersey peut mettre en pratique l'interprétation raisonnable de l'obéissance aux lois concernant l'alcool, pourquoi ne peut-il faire de même vis-à-vis le crime d'incendie. Si l'Etat de New-York, par mise en vigueur libérale, peut permettre à A et B de prendre un verre d'alcool quand ils le désirent, pourquoi ne pourrait-il pas se montrer aussi charitable envers X qui veut se servir de la place publique pour demander le renversement de la Constitution, envers Mme Y qui tient à proclamer le principe de la liberté personnelle en se promenant dans la 5<sup>e</sup> Avenue en robe de nuit, ou envers Z dont l'ambition est de mettre en circulation des faux billets de cinq dollars fabriqués chez lui."

Si la situation est telle que la décrit M. Adams dans son pays — et il n'y a pas de raison d'en douter, — comment et à plus forte raison ne serait-elle pas la même dans notre province si le gouvernement n'y avait pourvu au moyen d'une loi, assez libérale en elle-même pour ne pas avoir besoin d'interprétation libérale et assez sévère pour empêcher les abus tout en respectant la liberté de l'individu.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats.

CANADA  
Province of Quebec,  
City of St Hyacinthe.

#### PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given:

That an extract from the valuation roll, containing the names of all persons inscribed on such roll domiciled in the municipality and being qualified as grand or petit jurors, has been prepared and that such extract will be submitted to the consideration of the municipal council at the first general or special meeting of the council, held after the twenty first day of November one thousand nine hundred and twenty-one ; and that the persons who have a right to be exempted from serving as jurors in virtue of the law, must ascertain from the clerk whether their names have been struck off from the said extract.

St-Hyacinthe, the twenty-ninth day of October one thousand nine hundred and twenty-one.

Signed: A. MESSIER,  
City Clerk of the  
City of StHyacinthe.

True Copy  
A. MESSIER,  
City Clerk of the  
City of StHyacinthe.

2 fs

# LADY LAURIER EST DECEDÉE

Lady Laurier, épouse de feu Sir Wilfrid Laurier, est décédée mardi matin, à l'âge de 80 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église du Sacré-Cœur, à Ottawa. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame. Son corps sera enseveli à côté de celui de son époux, sir Wilfrid, décédé le 17 février 1919.

En mourant, faisant allusion à sir Wilfrid, elle dit : "Je m'en vais le retrouver."

Lady Laurier laisse deux frères, M. Godfroy Lafontaine, de Montréal, et M. Charles Lafontaine, de Lisbon, Maine; une belle-sœur, Mme A.N. Brodeur, de Montréal; plusieurs neveux; Robert Laurier, de l'étude legale Chevrier et Laurier, et qui demeurait à la résidence de Lady Laurier depuis la mort de Sir Wilfrid; M. Ernest Lafontaine, avocat de Montréal; plusieurs nièces, Mme M. Marci, de Montréal, Mde St-Georges Harvey, Mme de Rostang, Montréal, Mme Alphonse Côté et Mme M. Ledoux, de Lisbon, Maine.

Lady Laurier était née Lafontaine, Zoé. Elle était la fille de feu G.N.R. Lafontaine et de Zoé Lavigne dit Tessier. Elle naquit à Montréal. Elle fréquenta l'école du Bon Pasteur et le couvent des Sœurs du Sacré-Cœur à Saint-Vincent de Paul, où elle se fit remarquer par son goût pour la musique qu'elle aima toute sa vie.

Elle perdit sa mère en bas âge. Elle épousa Sir Wilfrid, le 13 mai 1868.

En raison de la santé délicate de M. Laurier, le jeune couple s'établit à la campagne. Ils choisirent Arthabaskaville, où il demeurèrent jusqu'au moment où Sir Wilfrid fut choisi comme premier ministre du Canada et venaient s'établir dans la capitale en 1866 à la suite de sa victoire aux élections générales de cette année.

Lady Laurier n'était pas une inconnue dans la capitale, car elle y avait accompagné son mari à chaque session du parlement plusieurs années et s'était créé par les qualités de son cœur et de son esprit un nombreux cercle d'amis qui ne manquaient pas les concerts qu'elle donnait le samedi soir.

Après que son époux fut devenu premier ministre, elle continua à donner la réception chaque semaine fréquentée par toutes les sommités tant politiques que sociales. Elle trouvait du temps pour assister aux réunions de nombreuses sociétés de charité et autres de la capitale.

Lady Laurier accompagna sir Wilfrid à la célébration du jubilé de diamant de la reine Victoria et prit part aux cérémonies qui eurent lieu à cette occasion. Elle rendit visite à Sa Majesté dans Windsor Castle, Sir Wilfrid et Lady Laurier assistèrent au Garden Party de la reine et au bal de la reine au Palais de Buckingham. Ils visitèrent ensuite tous deux la France et l'Italie.

En 1901 lady Laurier prenait part aux fêtes données à l'occasion de la visite au Canada du duc et de la duchesse de Cornwall et de York, maintenant le roi Georges et la reine Marie.

Elle fut choisie pour présenter à la duchesse le cadeau des femmes de la capitale, un magnifique manteau en fourrure.

Lady Laurier avait accompagné de nouveau son époux en Grande-Bretagne en 1902 et assistait avec lui au couronnement du roi à Westminster. Elle portait à cette occasion une tiare ornée de cent-soixante-quinze diamants, don du Sénat. Avant de revenir au Canada, lady Laurier reçut des mains de la reine Alexandra la médaille du couronnement.

En 1907, nouveau voyage en Angleterre avec sir Wilfrid, à l'occasion de la conférence impériale. Ils furent les hôtes du roi Edouard VII et de la reine Alexandra au palais de Buckingham et du roi et de la reine actuels à Marlboroug House.

Le 13 mai 1918, sir Wilfrid et lady Laurier célébraient leurs noces d'or. Le roi leur envoyait en cette circonstance le message suivant :

"La reine se joint à moi pour vous offrir à vous et à lady Laurier à l'occasion de vos noces d'or, ses plus chaleureuses félicitations et nous espérons que vous pourrez de continuer votre heureuse vie à deux ensemble".

Lady Laurier jouissait encore de toutes ses facultés, dimanche dernier, ou elle prit du froid et contracta la pneumonie qui l'a emportée.

## DÉCOUVERTE INTÉRESSANTE

On annonce de Paris que des savants inventeurs espèrent être enfin parvenus à mettre au point le synchronisme cinématographique dont on cherche vainement la formule depuis que le cinéma est né.

Il y a tout lieu de l'espérer, si l'on en croit un article du Times de Londres, dont le correspondant à Stockholm assure avoir assisté à une représentation où la voix des artistes accompagnait l'action de façon absolument parfaite.

La méthode employée est nouvelle. Elle comprend tout à la fois la photographie de la lumière et celle du son. Tandis qu'un appareil photographie l'acteur agissant, un autre fixe sur la gélatine les rayons lumineux agités par sa voix, et cela par le moyen d'un diaphragme délicat de cristal de roche qui imprime sur la bande de celluloïde les sons successivement émis.

Pour la reproduction, on fait usage du selenium qui possède la propriété de s'opposer au passage du courant électrique en proportion de l'intensité de la lumière qui l'éclaire.

Ainsi est obtenu, paraît-il, la synchronisation parfaite. On ne croit pas que les amateurs de cinéma soient seuls appelés à profiter de cette invention curieuse des savants suédois, les marins auront aussi à s'en féliciter si, comme l'assure notre confrère, on l'applique aux phares qui proclameraient leur nom à une distance de 60 milles en mer.

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune?

## 20 MINUTES

Cela suffit:—Votre mal de tête aura disparu, vingt minutes après avoir pris une tablette ZUTOO. Une de ces petites tablettes, sûre et aussi inoffensive que le soda—guérit tout mal de tête en l'espace de vingt minutes. Mieux que cela encore, si vous avez le soin de prendre une tablette ZUTOO, dès que vous constatez que vous allez avoir mal à la tête, cela vous en préservera—le détruira en germe.

**Vous n'aurez pas mal à la Tête.**

## LA SAUVEGARDE

ASSURANCE - VIE

a maintenant ses bureaux

**Au No. 84 rue ST-SIMON**  
Bloc DAVID

Les détenteurs de polices et leurs amis sont cordialement invités à les visiter

**Monette & Chaput**

GERANTS DE DISTRICT

ST-HYACINTHE - P. Q.



**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co., Inc. 118 West 31st Street New-York, U.S.A.

## Q. M. S. R.

Heures du départ des trains

(a) No 60. Pour Iberville et Noyan 2.30 p.m.

(b) No 61 pour Sorel 1.45p.m.

(c) No 63 pour Sorel 2.45p.m.

(a) Tous les jours, dimanches exceptés.

(b) Tous les jours, samedis et dimanches exceptés.

(c) samedis seulement.

Pour amples renseignements Tél. 28.

N. J. FERGUSON,  
Agt Gen'l Pass.

L. J. BOURBEAU,  
Agt, St-Hyacinthe.

## J. B. Fontaine

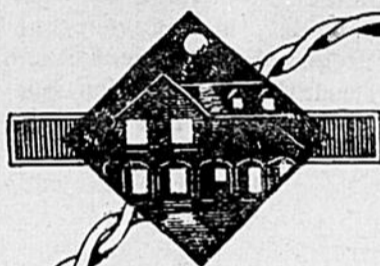
Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciaticque, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St Antoine, vendredi et samedi.

A St-Guillaume, dimanche et lundi.

A Montreal, 922 chemin Reine Marie, Côte des Neiges.

LA TRIBUNE est imprimée et publiée par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE, Limitée", dont M. M.-Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur, au Numéro 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P.-Q.



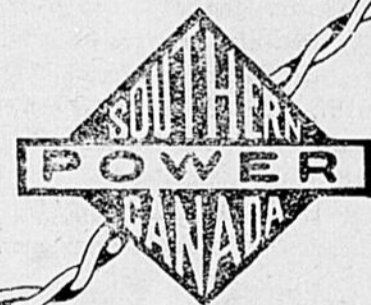
## LE "SOMBRE" LUNDI CHANGE EN LUNDI "LUMINEUX"

Le lundi matin, jour de lavage, a été métamorphosé par la machine à laver électrique. Plus de cuves fumantes, de senteurs nauséabondes de savon chauffe, ni de ce chevalet à torture : la planche à laver !

Maintenant, la cuisine est fraîche et propre comme un sou. Quelque part dans un coin, le linge se blanchit comme neigeux par enchantement.

Tout labeur est supprimé. On attèle la machine à laver au commutateur électrique et le travail se fait de lui-même. La machine lave, rince, passe au bleu et essore le linge parfaitement.

Moyennant un dépôt de \$10.00, la machine est installée chez vous. Le solde se règle en douze paiements mensuels.



# MACDONALD'S

## Cut Brier

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

**Paquets 15c**  
**1/2 lb. Boite 85c**

*Le Tabac avec un cœur*

# Notes locales

## EVANGILE DU DIMANCHE

*Evangile selon S. Matthieu*

Ch. XIII, v. 2. 4

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ ; mais pendant que tout le monde était endormi, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le froment, et se retira. Quand l'herbe eut poussée et fut montée en épis, l'ivraie parut aussi. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il leur répondit : C'est mon ennemi qui l'a semée. Ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher ? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson, et alors je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler ; mais renfermez le froment dans mon grenier.

## Les Quarante-Heures

Hier, aujourd'hui et demain à St-Valérien ; les 6, 7 et 8 au Couvent de la Présentation, St-Hyacinthe ; les 8, 9 et 10 au Couvent de la Présentation, St-Aimé ; les 9, 10 et 11 à l'Ouvroir Ste-Geneviève, St-Hyacinthe ; les 10, 11 et 12 à Ste-Anne-de-Sabrevois.

## Titulaires

Du 9 novembre, saint Théodore (Acton).

## Société d'une messe

Evêché de Saint-Hyacinthe, le 2 novembre 1921.

M. le chanoine Joseph-Omer Normandin, chanoine titulaire de la Cathédrale, retiré chez les Sœurs du Saint-Rosaire de Rimouski, décédé le 15 octobre, était membre de la Société d'une messe.

P.-S. DESRANLEAU,  
Prêtre-chancelier.

## Chez les Dames Artisans

La soirée mutualiste que préparent les Dames et les Demoiselles de la succursale Bernard des Artisans Canadiens-français, promet d'être un succès. Les cartes occuperont une partie de la veillée et il y aura ensuite la tire traditionnelle de la Ste-Catherine et quelques numéros très intéressants de chant, musique et déclamation.

## A Montreal

Jeudi dernier, notre directeur, M. M.-E. Chartier, était l'hôte des membres de la succursale Ste-Catherine des Artisans Canadiens français, qui avaient organisé une soirée de famille des plus intéressantes. Présenté par M. Amyot, le président de cette succursale, M. Chartier a entretenu l'assistance de la mutualité canadienne française et catholique. M. le Dr E. Hurtubise, directeur de la société, a également adressé la parole en des termes qui ont été fort applaudis.

## M. Casavant est blessé

M. Samuel Casavant a été victime, dimanche dernier, d'un accident douloureux. Son automobile se trouvant en panne dans le bois qui sépare les paroisses de Ste-Madeleine et de St-Hilaire, il dut faire une route assez longue pour aller chercher du secours. Ayant réussi à se procurer les services d'un cheval, M. Casavant crut qu'il ferait bien de le monter pour se rendre à son automobile ; c'est en tentant l'opération qu'il reçut une forte ruade sur la jambe. On a dû le transporter chez lui dans une voiture. Il devra garder la chambre pendant quelque temps. Nos sympathies à notre excellent concitoyen et nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

## Pour nos Téléphonistes

La compagnie de téléphone Bell vient de publier, à l'usage plus particulièrement de ses employés, une revue coquette qui porte le nom caractéristique de "The Blue Bell". Par ses illustrations, autant que par ses récits, cette publication est de nature à resserrer les liens qui doivent exister entre les membres d'une même famille, si grande et si diffuse soit-elle. Nous émettons le vœu de voir un jour ou l'autre apparaître le sourire de nos gentilles téléphonistes maskoutaines sur les pages ivoirées de la nouvelle revue.

Le Tanlac est manufacturé dans un des plus grands laboratoires et des mieux outillés de ce pays. j. H. E. Brodeur.

## L'Infatigable de St-Hyacinthe

Mercredi soir, le 2 novembre, ont eu lieu dans les salles du club Philharmonique, sous la présidence de M. A. Lacroix, ayant comme secrétaire M. C. E. Héon, les élections pour l'année 1921-1922. Ont été élus pour remplir les charges :

MM. Noé Lorange, président ; A. Lacroix, v.-prés. ; L. Picard, secrétaire ; A. Brodeur, sec.-tr. ; L. Ringuet, capitaine ; L. Gladu, lieutenant ; Ath. Blouin, capt. des clairons ; D. Rodier, capt. des tambours ; C. J. Laframboise, E. O. Picard, J. O. E. Duckett, P. Jeannotte, Aristide Beaugard, membres du comité ; G. Nolin, J. Charpentier, porte-drapeaux ; J. L'Archevêque, tambour-major. Avec un tel comité, nos gais lurons sont certains de remporter encore cette saison un grand succès.

Des milliers de femmes et d'hommes affaiblis, épuisés ont signalé d'étonnantes augmentations de poids en prenant du Tanlac. J. H. E. Brodeur.

## Chez les Zouaves

C'est dimanche prochain à 2 hrs, dans les salles du Casino, que les Zouaves tiendront leur assemblée annuelle. Il y sera procédé aux élections des officiers pour la nouvelle année. Tous les membres sont priés d'être présents.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal ?

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du départ des trains,

\*9.50 a.m., \*5.47 p.m., \*12.53 p.m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, x Victoriaville et Québec via Richmond.

\*5.30 a.m., \*7.25 a.m., \*10.25 a.m., \*2.30 p.m., \*5.22 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 9.00 a.m. et 8.00 p.m.

c 8.00 p.m.—Local pour Montréal.

Heures de l'arrivée des trains :

\*9.50 a.m., \*1.25 p.m., \*5.47 a.m., \*2.30 p.m., \*12.53 a.m.— De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

\* tous les jours ; x tous les jours, dimanches exceptés ; c dimanches seulement ;

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal ; le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise, ou à J. P. LAZURE, chef de gare.

## Chemin de Fer National du Canada

Changements dans l'horaire des trains en vigueur dimanche, le 2 octobre 1921.

Les chemins de fer Nationaux du Canada annoncent un changement dans l'horaire des trains en vigueur dimanche, le 2 octobre, 1921, après laquelle date, l'heure du départ et de l'arrivée des trains à St-Hyacinthe sera comme suit :

### PARTANT DE ST-HYACINTHE

8.06 a.m.—Tous les jours pour Montréal.  
9.25 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche, pour Québec via le Pont.  
12.08 p.m.—Tous les jours pour Lévis, Moncton, Mont Joli, et tous les jours excepté le samedi pour Moncton, Halifax, et St-John N.B.  
5.51 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal.  
6.27 p.m.—Tous les jours pour Montréal.  
6.50 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Nicolet.  
8.08 p.m.—Tous les jours pour Lévis, Moncton, Halifax, St-John.

### ARRIVANT A ST-HYACINTHE

8.06 a.m.—Tous les jours de Halifax, St-John, Moncton Campbellton, Lévis  
9.25 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Montréal.  
10.10 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Nicolet.  
12.08 p.m.—Tous les jours de Montréal.  
5.51 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Québec via le Pont.  
6.27 p.m.—Tous les jours de Mont-Joli et Lévis et tous les jours excepté le dimanche de St-John, Halifax Moncton Campbellton.  
8.08 p.m.—Tous les jours de Montréal.

Pour plus amples informations s'adresser aux agents de billets.

**ELECTEURS ! ATTENTION !**

## Assemblée politique

Dimanche soir à 7.30 heures

Dans la Salle de

## l'Hotel-de-Ville

**M. L. J. GAUTHIER**

SERA LE PRINCIPAL ORATEUR

# SOYEZ EN GARDE !

A la suite de l'annonce de nos nouveaux prix, certains ont bien voulu faire croire que ce n'était là qu'un truc pour capter la confiance de notre clientèle et tromper le public.

**VOILA QUI EST ABSOLUMENT FAUX**

**CEUX QUI DONNENT DES CONSEILS NE SONT PAS TOUJOURS CEUX QUI PAIENT.**

## VENEZ CONSTATER VOUS-MEMES A NOS BUREAUX L'EXACTITUDE DE NOS NOUVEAUX PRIX

C'est la meilleure preuve que nous ayons contre les semeurs de fausses rumeurs.

1°.— Pour ADULTES l'usage du corbillard sera GRATUIT de même que les décorations convenables des chambres mortuaires.

2°.— La MOITIE DU PRIX ACCOUTUME sera chargée pour l'usage du corbillard dans LE CAS DES ENFANTS.

3°.— Une réduction de 25% dans le cas des ADULTES et des ENFANTS, sera faite sur les CERCUEILS, et cette réduction ne doit laisser entendre AUCUNE AUGMENTATION PREALABLE qui serait de nature à tromper la clientèle.

Le service des VOITURES RESTE aux MEMES PRIX que par les années passées.

Au cas de longs parcours, M. LUSSIER aura un CORBILLARD-AUTOMOBILE chaque fois que la demande lui en sera faite par ses clients. Il est cependant à remarquer que dans le cas où l'usage du corbillard ne devra servir qu'à aller chercher un corps aux chars pour le transporter à la maison, la gratuité ci-dessus mentionnée ne doit pas s'appliquer. Quant au service d'embaumement, il est garanti par les 26 années d'expérience de M. LUSSIER, comme par les éloges nombreux et constants qu'il a toujours reçus de ses clients.

Nul doute que TOUTES LES FAMILLES que la mort viendra éprouver APPRECIERONT LE GESTE DE M. LUSSIER A SA PLEINE VALEUR et ne manqueront pas de profiter des avantages que leur offrent les NOUVEAUX PRIX d

## LUSSIER & FRERE

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

35 Rue ST-SIMON Tél. 188 ST-HYACINTHE

**PHARMACIE DU**  
**DR J. E. A. COLLETTE**

Drogues, Produits Français et Brevetés. Accessoires :  
Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

**ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE**  
et aux COMMUNAUTES RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie : 197, rue CASOADE 3 coin Ste-Ann

**TELEPHONE :**  
**JOUR 348 — NUIT 311**

CAMILLE HUBERT  
Tél. 295WILFRID DUPONT  
Tél. 643

**HUBERT & DUPONT**  
MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille

**GROS ET DETAIL**

**ST-HYACINTHE, P. Q.**

Tél Bell  
MAGASIN 27Coin des rues  
ST-ANTOINE et MONDOR

# Notes locales

## Nouveau Médecin

Nous sommes heureux d'apprendre que le Dr J. Morin, fils de M. le Dr Morin, de St-Judes, s'est définitivement fixé dans notre ville, ayant pris bureau au No 163 de la rue Girouard, Téléphone 260. Le plus jeune de ses confrères, le Dr Morin ne manquera point d'être bienvenu tant au milieu d'eux que parmi notre population. L'avenir est aux jeunes. Aussi, est-ce avec joie que nous souhaitons au nouveau médecin maskoutain de réussir au milieu de nous. *af.*

Des millions de personnes, réparties sur tout le continent ont obtenu de merveilleux résultats du Tanlac. En avez-vous fait l'essai pour vous débarrasser de vos maux? J. H. E. Brodeur.

o o o

Croyez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.

## Pour le choix d'un candidat agraire

On nous prie d'annoncer que mardi prochain, le 8 novembre, à deux heures de l'après-midi, en la salle publique de La Présentation, aura lieu une convention des cultivateurs des comtés réunis de St-Hyacinthe et Rouville pour le choix d'un candidat agraire.

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induera pas vos amis en erreur.

## Feu P. Lussier

Nous apprenons le décès de M. P. Lussier, décédé à Iberville le 27 octobre dernier et inhumé à St-Liboire. Outre son épouse le défunt laisse ses fils, Henri, Adolphe, Napoléon, Edmond et ses filles Mme Th. Fontaine, W. Tétrault, V. Lussier et Mme E. Robert. Le service a été chanté par M. l'abbé Noisieux, curé. Les porteurs étaient MM. A. Lussier, M. D. neveu, Ed. Lussier, fils, MM. E. Rivard et J. Beaudoin, petits fils, MM. Th. Fontaine, Jos. Girard, ses gendres, et M. Adolphe Lussier, son fils, conduisant le deuil.

## PACIFIQUE CANADIEN

Des trains laissent Montréal, Gare Windsor, tous les jours pour  
Ottawa, Sault Ste-Marie  
Toronto, Duluth,  
Detroit, St. Paul y  
Chicago, North Ba'  
Cobalt.  
Aussi pour  
Winnipeg, Vancouver, Victoria, Seattle  
et les stations intermédiaires.  
Tous les trains sont équipés des améliorations les plus modernes.  
Pour plus amples informations, adressez-vous à  
J. E. MORIN,  
23 1/2 Laframboise  
St-Hyacinthe  
Tél. 70

## Notre Situation Politique

Voici quelques extraits des principaux passages du discours de M. Bourassa sur la politique canadienne.

Pour la première fois dans l'histoire politique de notre pays, trois partis réclament les suffrages populaires.

Sous de faux prétextes le parti ministériel sollicite pour le passé une absolution sans condition et pour l'avenir un blanc-seing sans restriction; il n'a droit ni à l'un ni à l'autre.

Les libéraux québécois se partagent en trois catégories; les héritiers de la pensée de Mercier, le seul chef véritablement national que la province de Québec ait connu. Ceux-là nationalistes même quand ils n'osent pas se l'avouer. Ensuite les continuateurs de Laurier qui cherchent en vain à établir l'équilibre entre le nationalisme et l'impérialisme, entre le protectionnisme et le libre-échange, entre l'Est et l'Ouest, entre Canadiens Français et Anglo-Canadiens, partisans irréductibles de la conciliation à outrance et ses éternelles dupes. Enfin M. Gouin et ses suiveurs, véritables Tories à peine masqués de rougisme et grimés de nationalisme, associés ou plutôt domestiques de la haute finance montréalaise, comme M. Meighen et ses acolytes sont les employés de la haute finance de Toronto.

Le parti libéral a un passé plein de compromis déshonorants pour notre race et pour le pays: tel qu'il est, il ne mérite pas l'appui des Canadiens français. "En résumé, ni par leur passé, ni par leur attitude actuelle, l'un ou l'autre des deux anciens partis n'offrent de garanties suffisantes pour mériter la confiance de ceux qui voient dans le gouvernement et la politique autre chose que les moyens de satisfaire la vanité ou l'ambition de quelques coteries d'individus.

"Le troisième parti, celui des agriculteurs ou des progressistes, en offre assurément davantage! Mais pour la province de Québec ce n'est guère une consolation, puisque ce parti n'y possède encore aucune organisation, nettement définie et ni placé jusqu'ici aucun candidat en concurrence avec ceux des deux autres partis".

M. Bourassa traite ensuite des problèmes de l'heure:

D'après lui, la question du tarif devrait être dérobée à l'agitation politique; elle devrait être étudiée et réglée au seul point de vue des affaires, du bien du pays. Il ne croit pas que les industries aient à craindre, pour leurs intérêts, de quelque part que ce soit. Il fustige la politique tarifaire, prétendue nationale, qui règne depuis vingt ans sur notre pays, et qui a rendu possible que notre nickel, dont nous avons le monopole, ait servi à fabriquer des balles et les obus allemands qui ont troué les poitrines de nos fils dans la dernière guerre. Est-ce là ce que M. Meighen et les gros intérêts entendent par politique nationale?

Un autre problème économique et non des moindres, est celui des chemins de fer. M. Bourassa propose comme remède à l'application d'un régime analogue à celui qui prévaut encore en France, à savoir: possession par l'Etat de la propriété foncière des compagnies de chemins de fer et affermage des divers réseaux à plusieurs compagnies, dans des conditions qui offrent suffisamment d'attrait et de sécurité au capital individuel ou coopératif et qui réservent à l'Etat la reprise de possession du fond et la mobilisation du matériel roulant, en cas de guerre ou de crise nationale.

Abordant le problème de nos relations avec l'Empire, M. Bourassa réaffirme qu'en toute équité et dans l'intérêt de la paix mondiale aussi bien qu'à son propre avantage, le Canada doit s'abstenir de prendre part à toutes les guerres de l'Angleterre qui ne menacent pas directement son territoire et sa liberté. A cette politique si sage, la seule conforme au status international du Canada et à sa situation politique de l'Empire, les deux grands partis ont également renoncé. A son avis, les trois partis actuels n'offrent aux Canadiens que de vagues formules sur ce problème pourtant le plus important pour nous.

Passant aux questions d'ordre social M. Bourassa parle du problème des races sur lequel les deux anciens partis n'ont aucune politique déterminée. Ni l'un ni l'autre n'offrent de garantie à ceux qui voudraient voir régner partout la justice et une somme égale de liberté pour tous les groupes minoritaires. "L'attitude du gouvernement Drury laisse entrevoir quelque espérance à nos compatriotes de l'Ontario; celle du nouveau gouvernement progressiste de l'Alberta semble moins rassurante. De

M. Crerar, nous n'avons eu jusqu'ici que de vagues paroles qui ne diffèrent, en rien d'essentiel des déclarations analogues des chefs des anciens partis."

Sur le problème de l'immigration et le syndicalisme national M. Bourassa a fait des déclarations importantes.

Il trouve au point de vue social, le parti agraire le plus rassurant des trois partis, celui qui offre le plus de garanties et le moins de danger. "Nul doute que le programme officiel des progressistes de l'Ouest ne renferme plusieurs articles qui cadrent mal avec les principes du bon ordre social. Mais où sont aujourd'hui les partis, les groupes et même les hommes qui professent un ensemble cohérent de vrais principes sociaux? Jusqu'au jour où il naîtra chez nous une école politique véritablement pénétrée d'une doctrine et complète, composée d'hommes assez forts et assez désintéressés pour lutter sans espoirs d'avantages personnels, nous en sommes réduits à nous raccoler aux garanties partielles que nous pourrions trouver dans les circonstances extérieures qui dominent les hommes et les partis actuels. A cet égard le mouvement agraire, envisagé dans son ensemble, et jugé d'après son inspiration générale, est un mouvement salutaire... Le danger prochain, c'est qu'en présence de la trouée opérée par les progressistes dans l'Ouest et dans l'Ontario, les restes des deux anciens partis, incapables de gouverner chacun séparément se donnent la main pour écraser le mouvement agraire et servir les intérêts coalisés de la haute finance de Montréal et de Toronto."

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis.

## CONFIEZ

VOS

# TRAVAUX

## d'impression

A

# 'LA TRIBUNE'

## Canadian Pacific

Montréal et St-Guillaume via Farnham

Service quotidien, le dimanche excepté

263	261	262	492
P.M. 4.10	A.M. 9.35	A.M. 11.30	P.M. 6.50
5.00	10.25	11.40	5.45
5.45	11.55	12.45	4.45
5.57	11.07	9.27	4.27
6.05	11.15	9.19	4.15
6.09	11.19	9.15	4.15
6.19	11.29	9.05	4.05
6.35	11.45	8.50	3.50
6.40	11.50	8.45	3.45
6.42	11.52	8.43	3.43
6.55	12.05	8.30	3.30
7.06	12.16	8.19	3.19
7.13	12.23	8.12	3.12
7.17	12.27	8.08	3.08
7.25	12.35	8.00	3.00
P.M.	P.M.	A.M.	P.M.

Arrêt sur signal. Tous les jours dimanche excepté.

J.E. MORIN, Agent  
23 1/2 rue LAFRAMBOISE

Croyez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.



## L'Homme de L'Heure

En ces heures de crise nationale, la plus violente de notre histoire, ce qu'il faut pour le Canada c'est une direction, non pas une direction pour un groupe ou une classe, mais une direction pour la nation.

Pour conduire sûrement la nation au milieu des incertitudes économiques de l'heure présente, il faut de toute nécessité un chef qui a de la détermination, de l'expérience, une claire vision des problèmes à résoudre et un grand courage pour les affronter.

Il y a un homme qui domine les autres, un homme qui, de l'aveu de tous, est de taille pour dominer la situation.

Fils d'un cultivateur de Saint-Mary en Ontario, Arthur Meighen est un enfant du peuple dans toute l'acceptation du mot; c'est un lutteur qui a fait son chemin dans la vie, et qui est monté jusqu'aux sommets par la seule force de son travail et par sa seule intelligence.

Le 28 septembre 1921, le Soleil de Québec disait de Meighen qu'il possède "une intelligence de premier ordre et une puissance extraordinaire de travail."

Entré au Parlement en 1908, nommé solliciteur général en 1914, fait ministre de l'intérieur en 1917, en 1920 il devenait premier ministre de son pays.

La Tribune organe du parti libéral dans les Cantons de l'Est, déclarait en septembre 1920, au lendemain de la grande assemblée de Sherbrooke: "M. Meighen est l'homme du peuple qui n'a pas oublié qu'il est sorti du peuple et qui se trouve bien avec le peuple."

"C'est d'Arthur Meighen que Sir Wilfrid Laurier, disait, après avoir admiré son premier discours: "Suivez bien ce jeune homme, il ira loin!"

Dans une autre circonstance, le vieux chef libéral disait encore: "Arthur Meighen est l'esprit le plus brillant que le conservatisme canadien ait produit."

A la conférence des premiers ministres à Londres—où il fut le champion de l'autonomie canadienne et où il plaida avec force la cause du désarmement—il fut acclamé par toute l'Europe comme un grand homme d'Etat.

**Meighen c'est une force! Meighen c'est un chef!**

# Le Canada veut Meighen

Le comité de publicité du parti national-libéral-conservateur.

# VOIX DE L'A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

4e ANNEE No 44

LE 4 NOVEMBRE 1921

## ETUDE

L'A. C. J. C., cette année, a choisi pour sujet d'étude l'histoire du Canada civil et religieux. Voici la division du programme, telle qu'adoptée à la Convention de Marieville.

### CANADA CIVIL

a) Domination française.

1ère conférence—Période des découvertes et des essais de colonisation (1534-1608). Cf. Garneau, Ferland, Desrosiers et Bertrand.

2e conférence—Régimes des compagnies (1608-1663). Cf. Garneau, Ferland, Desrosiers et Bertrand, œuvres de Champlain, Journal des Jésuites, Casgrain, Dollier de Casson.

3e conférence—Gouvernement royal (1663-1713). Cf. Garneau, Ferland, Desrosiers et Bertrand, Casgrain, Chapais.

4e conférence—Expansion coloniale (1713-1744) : grande paix, administration, vie économique, etc. Cf. Ferland, Desrosiers et Bertrand.

5e conférence—Dernière lutte (1744-1760). Cf. Garneau, Ferland, Desrosiers et Bertrand, Casgrain, Chapais.

b) Domination anglaise.

6e conférence—Régime militaire et autocratique (1760-1791). Cf., Garneau, Chapais, Proulx, Desrosiers et Bertrand.

7e et 8e conférences—Régime constitutionnel (1791-1840). Cf. Garneau, Proulx, P. Bédard, Decelles, L.O. David, Desrosiers et Bertrand.

9e et 10e conférences—L'Union (1840-1867). Cf. Royal, Turcotte, Gérin-Lajoie, Casgrain, L.O. David, Decelles.

11e et 12e conférences—La Confédération (1867-1921). Cf., Proulx, John Boyd, Sir Joseph Pope, Decelles, L.O. David et Desrosiers et Bertrand.

13e conférence—L'Acadie

(1604 à nos jours). Cf. Rameau de St-Père, P. Bourgeois, Casgrain, Pascal Poirier, Groulx.

### CANADA RELIGIEUX

1ère conférence—Nos premiers missionnaires (1615-1659). Cf. P. Charlevoix, Relations des Jésuites, abbé Aug. Gosselin.

2e conférence—Mgr de Laval (1659-1688). Cf. abbé Aug. Gosselin.

3e conférence—Développement de l'Eglise du Canada (1688-1727) : Mgr de St-Vallier—abbé Aug. Gosselin et Casgrain.

4e conférence—Mission chez les sauvages (1659-1760). Cf. abbé Aug. Gosselin.

5e conférence—Juridiction de l'évêque de Québec : série des évêques de Québec. Cf. abbé Aug. Gosselin.

6e conférence—Lutte pour la liberté religieuse (1760-1791). Cf. abbés Groulx et Casgrain, surtout Chapais.

7e conférence—Mouvement religieux et éducationnel (1791-1840) : vicaria apostoliques, paroisses. Cf. abbé Maurice, Mgr Taché, L. O. David, Mgr A. Gosselin.

8e conférence—Mouvement religieux et éducationnel (1840-1867). Cf. Biographies de Mgr Bourget, abbé Maurice, Mgr A. Gosselin.

9e conférence—L'Eglise sous la Confédération (depuis 1867). Cf. Desrosiers et Bertrand, L.O. David, Mgr A. Gosselin.

10e conférence—Mission sous la domination anglaise. Cf. Biographies de Mgr Provencher, de Mgr Taché, de Mgr Langevin, du P. Lacombe : abbé Maurice.

11e conférence—Communautés religieuses de fondation canadienne et étrangère—Cf. Henri Bourassa et surtout histoires particulières des différentes communautés.

ture à s'unir harmonieusement, et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre ; il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital." *Encycl. Rerum Novarum.*

### II

Patrons et ouvriers doivent s'entendre et vivre en harmonie.

Parce que :

I. La guerre ne peut être l'état normal de la société.

Nous connaissons bien les conséquences désastreuses de la guerre entre les peuples. La guerre entre classes est encore plus terrible, c'est la lutte entre frères qui devraient être d'accord pour travailler au bien général tout en sauvegardant leurs intérêts particuliers.

Une société troublée par la guerre des classes est une société qui souffre, une société malade. Or la maladie pour la société comme pour l'individu est un état anormal qu'il faut s'empres- ser de faire disparaître.

2. La production de la richesse demande la bonne entente entre les classes.

Une société malade pas plus qu'un individu malade n'est en état de donner son plein rendement. Pour que l'industrie soit prospère, il faut que le patron ait confiance dans ses employés et que l'ouvrier ait confiance dans son patron.

Comment voulez vous que le patron risque un capital considérable dans une industrie qui donnerait du travail à des milliers d'ouvriers, s'il prévoit que demain il sera en guerre avec ses employés et peut-être ruiné ?

D'autre part, croyez-vous que l'ouvrier dépensera de bon cœur ses énergies et sa vie pour un patron qui le regarde comme une machine à production et ne respecte pas en lui la dignité humaine ?

Le capital et le travail sont les deux causes productrices des utilités économiques. Comment arriveront-elles à produire ensemble le même effet si elles ne sont pas d'accord ? Le canot qui remonte le courant va moins vite que celui qui le descend ; il peut même être complètement arrêté dans sa marche. C'est le résultat de la lutte. De même dans la société, si les classes qui la composent ne marchent pas ensemble, s'il y a lutte de l'une contre l'autre, il y a retard ou même arrêt dans la marche progressive.

3. La stabilité de l'industrie est impossible si les classes ne s'entendent pas.

Les ouvriers ont tout intérêt à ce que l'industrie soit stable. L'état de lutte entre patrons et ouvriers ne favorise pas cette stabilité ; au contraire elle la mine. La bonne entente, l'harmonie entre le capital et le travail assure cette même stabilité. Les industriels, ayant plus de confiance en leurs ouvriers, solidifient leurs entreprises. De leur côté les ouvriers, plus respectés de leur patron, n'hésitent pas à l'appuyer dans ses initiatives.

4. La constance du travail dépend, elle aussi, de la bonne entente.

Tout se tient dans la société. Si l'industrie n'a pas la stabilité voulue, le travail manque et si le travail manque c'est la misère pour le grand nombre.

En ruinant le patron, l'ouvrier se ruine lui-même, comme en ne donnant pas justice à son employé le patron ruine son industrie.

Conclusion. — Patrons et ouvriers, vous êtes deux parties, l'une et l'autre nécessaires, d'un même tout, et ce tout est l'œuvre de la nature ou plutôt de Dieu, auteur de la nature. Soyez donc respectueux les uns des autres, et respectez vos droits réciproques. Faites valoir vos droits avec force, et, n'hésitez pas à accomplir vos devoirs. La bonne entente entre vous est nécessaire mais elle ne reposera jamais que sur la justice et la charité.

## L'AME DE LA PAIX DU MONDE

A la dernière assemblée de la Ligue des Nations à Genève on a voté une résolution de gratitude à l'adresse de S. S. Benoit XV, pour les services rendus à la pauvre et malheureuse Russie affamée.

A cette occasion, le sénateur Keesen de Belgique a prononcé en faveur du Pape un très important discours. Le délégué

belge a parlé de la puissance si bienfaisante du Pape sans cesse grandissante du rôle de Benoit XV, pendant la guerre. La papauté est l'âme de la paix du monde, dit-il.

Il demande que le Pape soit admis membre de la Ligue des Nations.

Il ne peut y avoir d'objections de la part des nations non catholiques, car elles ont presque toutes un représentant au Vatican et aussi reconnaissent l'influence du Pape.

Quant aux susceptibilités de l'Italie elles paraissent disparues, et c'est aujourd'hui un catholique qui occupe le poste de ministre des Affaires étrangères au Quirinal.

Les dépêchés ne disent rien des résultats du concours du sénateur Keesen.

Les loges ont exclu le Pape ; les beaux discours sont sans effets.



# TELLEMENT AMAIGRIE QU'ELLE AVAIT PEUR

"FRUIT-A-TIVES" la rend forte et vigoureuse.



MADAME ARTHUR BEAUCHER

805 rue Cartier, Montréal.  
"Pendant plusieurs années, j'ai souffert de constipation et de dyspepsie. J'étais tellement amaigrie que, effrayée, je consultai plusieurs médecins qui, cependant, semblaient incapables de me secourir.

Enfin, une amie me conseilla 'Fruit-a-tives'. J'en ai pris et bientôt je me suis sentie mieux. J'ai continué à prendre 'Fruit-a-tives' et après quelque temps j'étais guérie de ma constipation. Je n'avais plus de douleurs, ni maux de tête, ni de ces ennuis qui sont propres à la dyspepsie. Je suis maintenant bien, forte et vigoureuse.

Madame ARTHUR BEAUCHER.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

## DECOUVERTE MONDIALE

### ACAINE

Le monde médical s'agit en ce moment à propos de l'arsenic employé pour vitaliser les dents. Ce poison est accusé, avec justice dans beaucoup de cas, de produire la nécrose des os maxillaires et partant des abcès dentaires dommageables à la santé générale de l'individu. Le Dr J. N. Paul Fournier a constaté ces résultats néfastes depuis au-delà de 15 ans et voilà la raison de ses recherches transcendantes en art dentaire. A preuve voici ce qu'il écrivait dès 1910, (les documents sont là), à l'aurore de la découverte de son anesthésique local, l'Acaine, qu'il utilise depuis cette époque pour l'extraction des nerfs dentaires absolument sans douleurs et sans mauvais résultats :

'Etonnant résultat. —

C'est surtout ici que l'Acaine permet d'obtenir les résultats les plus extraordinaires. Avec un peu de pratique, elle permet à l'opérateur d'obtenir en 10 minutes, sans aucune douleur, ce qui lui demande 15 jours, 3 semaines et souvent plus, dans certains cas.

Les substances médicinales spécifiques qui composent l'acaine ont pour but d'atténuer les effets que cause l'injection et d'assurer, sous le plus bref délai, le retour des tissus anesthésiés à l'état normal.

L'arsenic, qui s'emploie universellement pour dévitaliser la pulpe dentaire, agit par pléthore de la partie au contact, en dilatant les artères et contractant les veines. Il se produit une stase du sang dans la pulpe et, par suite, une mortification. En termes vulgaires mais justes : "La dent est étouffée dans son sang". Le nerf enlevé, il faut traiter la dent un temps indéterminé pour détruire cet état pathologique causé par l'arsenic, en momifiant les résidus rétractaires du sang dont la dent est saturée.

Décoloration. —

De plus, la dent tourne au noir par la décomposition du fer contenu dans l'hémoglobine. En résumé, par ce procédé à l'arsenic, l'on crée un état morbide très déplorable d'abord, puis l'on travaille de 8 à 15 jours ensuite pour en atténuer les résultats.

Extraction du nerf par l'acaine. —

LE PROCÉDÉ QUE JE PRECONISE AGIT TOUT AUTREMENT. L'acaine, injectée d'abord comme pour l'extraction de la dent, rend les parties parfaitement exsangues. Deux ou trois minutes après l'injection, vous pénétrez sans douleur dans la pulpe en perforant la couronne, puis, avec un tire-nerfs, vous extrayez la pulpe anémiée, ne contenant aucune trace de sang : votre dent *est saignée à blanc*. Du même coup, votre travail demortification est fini, et les ennuis de la décoloration de la dent sont écartés.

L'Acaine est appelée à rendre les services les plus extraordinaires dans la chirurgie en général. Un très grand nombre d'opérations vont pouvoir se faire sans recourir à la grande anesthésie (à l'éther ou au chloroforme) qui ne sourit jamais à personne. Des expériences se continuent en ce moment par les maîtres de la science chirurgicale et les détails suivront plus tard.

## UNIQUE AU MONDE

8 "Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER  
ST-HYACINTHE, Qué. TELEPHONE 40

J. ARTHUR ARCHAMBAULT  
Rés. Tel. Est 5615w

ERNEST ROBITAILLE  
Rés. Tel. Lab. 1801-s 4

## ARCHAMBAULT & ROBITAILLE

COMPTABLES

Ci-devant du Bureau de l'Inspecteur de l'Impôt sur le Revenu  
District de Montréal.

180 RUE SAINT-JACQUES  
CHAMBRE 302

5178

SPECIALITE :

Rapports sous la loi de l'impôt sur le Revenu  
Et sous la loi taxant les profits d'affaires.

MONTREAL

## UN DISCOURS QUI FAIT PENSER

A la messe du Saint-Esprit, le matin du 12 octobre, M. l'abbé Desranleau, chancelier de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, a prononcé, devant les professeurs et les élèves de l'Université de Montréal, dans l'église Saint-Jacques, un discours qui fait penser loin. On ne saurait plus exactement, ni plus justement, exposer ce qu'est et ce que doit être l'esprit d'une université catholique.

Le distingué prédicateur avait pris comme texte ces paroles de nos saints livres : *Deus scientiarum Dominus est — Dieu est le maître des sciences*, et tout son discours a bien été, comme il convient, le développement de ce texte.

Comme l'Eglise a raison, a-t-il proclamé tout d'abord, de nous ramener, chaque année, aux pieds de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour la même cérémonie, simple dans son appareil extérieur, sublime dans le sens de sa réalité : pour la prestation du serment et pour la profession de foi, Maîtres et élèves viennent, à l'ouverture de la session universitaire, rendre solennellement hommage à l'immuable vérité, à celui qui n'a commis ni usurpation ni empiètement quand il a dit qu'il était la vérité et la lumière du monde. Les professeurs s'engagent sur leur conscience et leur foi à marcher dans la voie lumineuse de la science qui délivre des ténèbres. C'est bien aux pieds de Dieu que doivent se réunir, au commencement d'une année d'études, tous les hommes qui cherchent à connaître la vérité. Car lui seul en est l'auteur, le maître et le distributeur : *Deus scientiarum Dominus est*.

C'est qu'en effet, argumente ensuite M. le prédicateur, la science, celle qui mérite ce beau nom, même à la connaissance certaine et évidente. Le vrai savant, c'est l'homme qui cherche la vérité, en s'efforçant de coordonner et d'unifier toutes les conclusions qu'il a déduites de principes certains sur un sujet déterminé. L'objet dernier de la science, ce qu'elle poursuit, ce qu'elle désire, ce qu'elle veut atteindre, c'est la vérité. Or la vérité se trouve en Dieu. Il en est l'auteur premier et la cause dernière. Tout ce qui a été fait par lui et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. Les essences des choses ont été tirées de son essence. Dieu est le seul et unique auteur de la vérité. De même que lui seul la connaît parfaitement, et l'enseigne sûrement lui seul aussi nous rend capables de la posséder complètement dans la mesure où nous le pouvons.

Nous ne faisons là que condenser, et encore d'après un compte rendu de journal, l'exposé du prédicateur. Mais déjà cela suffit pour bien mettre en lumière la thèse catholique fondamentale. Même chez les croyants, et sans mauvaise foi, ne sommes-nous pas entraînés parfois à perdre de vue ce principe qui doit être à la base de tout pour un chrétien sincère et éclairé ? Les recherches scientifiques sont en elles-mêmes fort at-

trayantes et l'esprit humain est nécessairement limité. Satisfait et peut-être ébloui par l'acquisition d'une donnée, ou d'une trouvaille, dans tel ou tel domaine, cet esprit humain ne s'arrête-t-il pas souvent comme à mi-chemin et même en deça ? Laissons les dogmes aux théologiens, dit-on, la science n'en a que faire ! Soyons catholiques, oui, mais pas cléricaux ! Eh ! cela dépend du sens qu'on attache aux mots. Si par là l'on veut dire que la vérité se fractionne et qu'on peut être catholique sans croire à tout ce que Dieu révèle et à tout ce qu'en son nom l'Eglise enseigne, l'on se trompe certainement. Le savant catholique ne se dédouble pas ainsi, pas plus qu'aucun homme d'ailleurs. C'est le *to be or not to be* de Shakespeare toujours. On est catholique ou bien on ne l'est pas, il n'y a pas de milieu qui tienne.

Ainsi fortement appuyé sur un fond de doctrine solide, M. l'abbé Desranleau s'est senti à l'aise pour donner à nos étudiants les meilleurs conseils. Il leur a demandé, si nous ne faisons pas erreur, trois choses surtout : d'être sérieux, d'être travailleurs et d'être chrétiens. D'une façon générale, sans doute, nos étudiants le sont déjà. Mais eux-mêmes, et leurs maîtres avec eux ne le seront jamais trop, et l'exhortation du prédicateur de la messe du Saint-Esprit ne manquait d'opportunité, ni pour les uns, ni pour les autres.

Etre sérieux d'abord : S'amuser, expliquait M. Desranleau, n'est pas la grande et unique affaire du stage universitaire. Des sports, les réunions mondaines, les théâtres et les jeux de toutes sortes, les bons dîners et les joyeuses rencontres peuvent s'admettre, évidemment, dans une certaine mesure. Mais cela ne doit pas remplir une vie d'étudiant. Il faut chercher autre chose, sinon on ne sera jamais de l'élite, c'est-à-dire de la race de ceux par qui sera sauvé le peuple d'Israël. Dans ses études, il convient d'éviter la légèreté, de ne pas se laisser aller à ce que Nicole appelle l'esprit de la mouche — qui se pose partout et ne demeure nulle part, — d'être à son devoir d'aujourd'hui, en un mot d'étudier puisqu'on est étudiant... Et l'orateur sacré, fort justement, ne craint pas d'ajouter : "Peut-être, êtes-vous doué d'une âme d'apôtre. Je m'en réjouirais. Mais, pour l'heure d'aujourd'hui, votre œuvre d'étudiant doit passer avant votre œuvre d'apôtre."

Etre travailleurs aussi : Travaillez avec énergie, avec constance. Tous les hommes ont en eux un trésor et tous peuvent en tirer partie. Tous les talents sans doute ne sont pas les mêmes chez les uns et chez les autres. La trésor est abondant ou moins fourni. Les énergies et les forces sont inégales. Mais tous, à part certains malades irresponsables, ont le nécessaire pour mener à bien la tâche que Dieu leur a réservée. A vous de connaître à quoi vous êtes appelés et de vous y résoudre. C'est,

logiquement sur ce fond que doivent s'exercer vos efforts.

Etre chrétiens enfin :

Travaillez avant tout avec un esprit surnaturel. Ayez cette religion en esprit et en vérité que Notre-Seigneur a proclamée et réclamée. Qu'est-ce à dire ? Voici. Votre religion ne doit pas être pour vous quelque chose d'extérieur, comme un habit qu'on revêt et qui nous donne une certaine apparence mais ne transforme pas réellement notre être. La religion n'est ni une parure ni un accessoire, mais un principe intérieur, intime, vital, la chair de notre chair, l'âme de notre âme. Chrétiens, nous ne devons ni penser, ni vivre, comme ceux qui ne sont pas chrétiens. Cet enseignement n'est pas d'aujourd'hui, ni d'hier, ni d'avant-hier. Il est à l'origine du christianisme. Saint-Paul nous l'a dit : "Je vous conjure de ne plus marcher dans la vie comme des païens, mais de vous y avancer d'une façon digne de votre vocation, comme des enfants de lumière." Chrétiens, les commandements de Dieu ne sont pas pour nous un code théorique, que l'on admire et que l'on recommande, mais qu'on n'observe pas. Ils sont la loi réelle, la règle quotidienne de la vie. Si vous n'êtes pas plus purs et plus honnêtes que les autres, si vous êtes légers dans votre langage et dans votre conduite, si vous manquez de franchise à l'égard de vos parents, de vos maîtres, de vos compagnons, si vous négligez vos devoirs d'état, si vous n'êtes pas d'une probité scrupuleuse en affaires, vous n'êtes pas de vrais chrétiens, votre religion n'est pas la religion en esprit et en vérité, vos efforts, votre travail seront vains devant le Seigneur, vous serez, lampes éteintes, la nuit obscurcissant la nuit. Travaillez avec Dieu, car personne ne peut posséder la science à moins que Dieu ne lui la donne, c'est lui et lui seul qui vous enseignera la vérité."

Voilà vraiment un beau langage, solide, net et clair, autant que fondé en nature et en raisonnement. La tendance moderne, dont il faut peut-être tenir compte, mais à laquelle on ne saurait sans déchoir tout sacrifier, veut qu'on s'occupe un peu moins de Dieu dans les affaires courantes, qu'on soit biologiste plutôt que philosophe et scientifique plutôt que théologien. Les dogmes ont fait leur temps, semble-t-on dire, la scolastique est vieux jeu. Admettons qu'il n'est pas mauvais de rajeunir dans la façon de les présenter certains systèmes. Mais la vérité est toujours la vérité et la science qui ignore Dieu tout en prétendant le respecter reste courte par bien des endroits. Chez nous, comme partout, il est excellent qu'on nous le redise !

Pour notre part, sans aucune arrière-pensée et, encore moins, sans aucun blâme pour qui que ce soit, nous tenons à féliciter vivement notre confrère, M. l'abbé Desranleau, de son beau, substantiel, et, à certains égards, courageux discours. Nous voudrions que tous, chez nous, maîtres et étudiants, aient sans cesse devant les yeux ces dernières paroles de son allocution qui la résume si bien :

Elèves, professeurs, directeurs et amis de notre université, consacrons nos forces, notre intelligence, notre âme, notre vie à

mieux posséder la vérité, à la mieux connaître, à la mieux aimer ! Proclamons la vérité avec énergie, avec clarté, avec franchise ! Arrière les expédients, les transactions, les compromis dans le maniement de la vérité ! Notre devoir est de chercher la vérité et de dire la vérité ! Cette belle tâche par vous accomplie, on pourra graver sur la tombe de chacun d'entre vous : *Ad Deum scientiarum evolavit — Il s'est envolé vers le Dieu de sciences !*

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR

"La Semaine Religieuse"  
de Montréal

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.

### Le travail

La dernière édition de la "Gazette du Travail" donne les notes suivantes sur la situation du travail, dans notre ville, au cours de septembre dernier. Il y a plus d'activité dans les manufactures de chaussures. Les fabriques de tricot ont employé un plus grand nombre d'ouvriers qu'en août.

Lisez La Tribune, elle vous dira la vérité.



Les Salades préparées avec cette huile ont une saveur qui fait les délices des gourmets.  
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE - - Montreal.

## LES TRAVAUX D'IMPRESSION

CONFIES A

"LA TRIBUNE"

sont exécutés rapidement et  
à des prix modérés.

Nous vous donnerons  
entière satisfaction

Nous imprimons  
tout aussi bien  
UN LIVRE

qu'une carte de visite

## CHRONIQUE MUNICIPALE

La séance de mercredi soir, à l'Hôtel-de-Ville a été plutôt terne. Aussi, l'assistance peu nombreuse a-t-elle été peu intéressée par les questions purement d'administration. Tous les échevins étaient à leur siège, MM. Benoit et Côté exceptés. M. Guillet ne semble pas être inquiet outre mesure par le fait qu'il est échevin et employé du gouvernement Provincial, cette dernière position étant incompatible avec la première, en autant que la Charte fait ou non autorité.

Après l'approbation des minutes de la dernière assemblée, M. M. Payan et Surprenant proposent que M. J.B. St-Onge soit engagé comme chauffeur au Château d'Eau, avec le salaire et les conditions de son prédécesseur. La proposition est unanimement adoptée.

On laisse sur la table, après lecture, la lettre de M. E. Fourrier, offrant ses services comme constable.

M. Solis, seconde par M. Augustin, propose que la requête du greffier, demandant la permission de faire des changements au rôle d'évaluation, soit accordée. Les échevins approuvent unanimement.

M. Solis, en sa qualité de président des finances, propose, secondé par M. Davignon, que le trésorier soit autorisé à emprunter de la Banque de Montréal la somme nécessaire jusqu'à concurrence de trente mille piastres, et que le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer un ou des billets pour les montants empruntés. Les échevins approuvent.

Après la lecture des comptes la séance est levée.

EUGÈNE CHARTIER.

## LE SOUVENIR DES MORTS

"Du moins, dit le R.P. Félix, il est sur la terre un cœur qui n'oublie jamais, un cœur qui se souvient et qui prie sans cesse, un cœur prompt à toute heure à venir au secours des morts délaissés : c'est le cœur de l'Eglise catholique. Ah ! c'est qu'elle est mère ; mère de ses enfants qui combattent sur la terre ; elle est mère aussi de ses enfants qui souffrent en Purgatoire ; et les gémissements des uns et des autres ont dans son cœur, toujours ému et toujours compatissants, un perpétuel retentissement. Si vous en doutiez, vous n'auriez qu'à la regarder et à l'entendre en ces jours de funérailles où elle donne dans ce cœur à ses enfants des deux mondes le rendez-vous du souvenir, dans cette fête incomparable, si bien nommée par l'Eglise la Commémoration de tous les morts. Ce jour-là, que de deuil sur ses vêtements, que de soupirs dans sa voix que de larmes dans son cœur. . . "Oh ! dit-elle alors à ses fils désolés du "Purgatoire, attentifs à la voix de sa prière et de sa douleur, consolez-vous, mes enfants, consolez-vous : si vos amis ne prient plus, si personne ne se souvient plus, moi, je prierai toujours : moi je ne vous oublierai pas ; je suis mère, et pour vous je ferai entendre à ceux qui vous oublient le gémissement de mon amour ; j'appellerai dans ma maison vos frères et vos sœurs pour prier, pour pleurer, pour mériter ensemble le soulagement de vos douleurs et hâter le jour de votre délivrance : et quand ils seront venus, j'enverrai mon prêtre comme l'ange du souvenir et de la consolation ; je mettrai dans son cœur ma douleur et la vôtre : je mettrai dans sa voix les accents de la mienne et je lui dirai : "Va, mon fils, attendrir par ta voix le cœur de tes enfants vivants sur la souffrance de tes frères morts : parle d'autant plus haut que le silence est plus profond sur leur tombeau, et que tu plaides la cause de plus grandes douleurs : parle fort aussi, et ne crains pas de dire à ces vivants, si cruellement oublieux, ce que c'est que de délaissier les morts : dis-leur que ce volontaire oubli des morts est inhumain : dis-leur qu'il est anti-fraternel."

### LISEZ-MOI ÇA

## CHRONIQUE MASKOUTAINE

### Le respect du pain.

Le pain est, par excellence, la nourriture de l'homme, celle qui aide au développement de son corps et qui soutient sa vie. On peut, à la rigueur, se passer de tous les autres aliments, tandis que, lorsque le pain manque, l'existence est en péril. Dans la prière du Seigneur, nous demandons à Dieu le pain de chaque jour, ce pain qu'il faut gagner à la sueur de son front. C'est une punition du péché d'Adam : cette peine s'est étendue à tous les descendants ; aussi, le pain est-il dur à fabriquer. Il y faut le travail du laboureur, du semeur, du moissonneur, des batteurs ; puis celui du meunier, du boulanger, autant de tâches bien laborieuses qui nous disent assez ce que vaut le pain. Mais, en outre, ce pain, il faut le gagner. "Celui qui ne travaille pas n'est pas digne de manger, dit l'Apôtre.

Si les uns travaillent par nécessité et ne gagnant que péniblement leur pain et celui de leur famille, ceux qui sont plus favorisés ne doivent pas moins mériter, par un travail qui concourt à la tâche commune, de manger leur pain et d'en procurer aux malheureux qui n'en ont pas. Pain, nourriture de l'homme, pain à fabriquer, pain à gagner, pain à donner dans l'exercice de la charité, que de titres à notre respect ! Ce serait donc un crime de gâcher le pain, de le laisser perdre, de le mépriser, surtout en ces temps tourmentés par le chômage et la misère. Oui, combien de pains manquent dans beaucoup de foyers ! Soyons donc soigneux de notre pain, n'en laissons pas perdre une parcelle et partageons-le généreusement avec ceux qui en manquent, avec ceux dont nous ne soupçonnons pas la détresse.

" " "

### Pour les Dames

C'est la première fois que les dames et demoiselles seront appelées à voter, comme l'homme, dans l'élection qui s'en vient. Le vote est une arme redoutable qui est une crainte pour le candidat en même temps qu'un principe de sagesse. Or, mesdames, devez-vous voter ? Oui. Si vous négligez d'accomplir ce devoir, vous pourriez être assurées que vos sœurs anglaises voteront "comme un seul homme". Et l'on pourra dire de vous que votre patriotisme n'est que de parade.

Votez, mesdames, mais que votre bulletin soit la marque d'un esprit vraiment indépendant, vraiment patriote, vraiment honnête. Il ne faut pas trop se laisser prendre aux paroles mielleuses et confitonnées de tels ou tels candidats. Demandez-vous si votre vote sera utile à votre patrie et à votre province, si votre vote sera un ordre pour le bien de la race, de votre langue et de votre foi. Peu importe le parti ; examiner l'homme en lui-même : détachez de lui ses idées concrètes et pesez ses intentions, et votre vote sera alors éclairé.

Je juge, mesdames, que votre rôle d'électrice sera précieux si vous maniez prudemment votre puissance. Vous pouvez purifier l'atmosphère politique, et vous aurez ainsi rendu le plus immense service à votre pays.

" " "

### Les Voyageurs de Commerce

Je me ferais faute de ne pas saluer l'œuvre éminemment sociale accomplie en cette ville et en cette province par l'active association des Voyageurs Catholiques de Commerce. A l'occasion de leur parti d'huitres qui réunit en un tout, les énergies, les idées et les bonnes volontés, il n'est pas inutile de nous rappeler qu'il faut donner toute notre attention à cette association si méritante. Dans une de mes précédentes chroniques, j'invitais les jeunes gens à entrer dans les rangs de l'A.C.J.C. et vous invitais à vous intéresser à ce groupe de jeunesse. Les mêmes raisons m'amènent à souhaiter que tous nos citoyens aident l'A.C.V. de toutes façons. C'est une association catholique, et ce nous est un devoir de manifester une mutuelle solidarité envers les œuvres sociales sous l'égide de l'Eglise. Nous souhaitons que les Voyageurs de Commerce de cette ville et du comté deviennent des apôtres de leur foi et de leur race. Nous souhaitons que l'A.C.V. grâce à ses services de forces puisées au sein des retraites fermées, continue à prospérer à tout point de vue.

HYACINTHE.

## SOUVENIR

### IL Y A 33 ANS

La Tribune du 2 novembre 1888, dans un article signé J.A.C. se montre violente dans une explication du mot "Libéral". Le collaborateur "Le Chat" a écrit une littérature "Causerie d'automne."

Au Conseil de Ville, le 26 octobre 1888, on donne à M. A. Blondin le contrat pour l'appareil de chauffage à la station des pompes et de police, au prix de \$650. On exproprie M. Joseph Larivière moyennant \$400. Une taxe de \$50 étant imposée au rond à patiner : demande est faite de réduire cette dernière à \$10 ; le maire serait favorable pourvu que la bâtisse ne serve pas comme patinoire à roulette. On discute longuement la dépense qu'imposerait à la ville une lumière, rue St-Dominique, près de l'établissement des Sœurs de l'Hôtel-Dieu. Sans se décider pour cette dépense nouvelle, on s'entend pour supprimer la lumière placée au milieu du parc. On fera le redressement des rues S.-Dominique, Claude, S.-Casimir, S.-Michel, S.-Marguerite, S.-Pascal, et S.-Antoine. Pour aider l'école de dessin, il est décidé que la corporation fournira un local chauffé et éclairé, le conseil des arts et métiers devant fournir la somme nécessaire pour payer le professeur.

M. Alfred McIntyre, du village S.-Joseph, gagne l'Orgue de salon, offert en tirage aux abonnés de La Tribune.

Durant le mois d'octobre, le bureau de poste a vendu pour \$600 de timbres. Et, le rédacteur disait que c'était beaucoup pour un aussi petit bureau.

A la Cathédrale, le 30 oct. 1888 a été béni le mariage de M. Eusèbe Morin avec Mlle Alice Mailhot, fille du juge.

Au village La Providence, le 28 oct. Mme Adjutor Papillon donna naissance à une fille.

### Les Anciens Retraitants.

Pour la première fois, les anciens retraitants de la Villa St-Martin, résidant dans notre ville et notre région, se sont réunis dimanche dernier pour organiser une ligue focale. La réunion a eu lieu au Patronage St-Vincent de Paul, une messe spéciale avec communion générale étant dite à leur intention. Le R.P. Archambault, S.J., était venu expressément de Montréal pour rencontrer les anciens retraitants et les entretenir des souvenirs de leur retraite et de la nécessité de persévérer dans leurs résolutions.

Après un déjeuner pris sur le pouce, les retraitants ont tenu une intéressante assemblée qui s'est terminée par la formation de la Ligue. M. J.-N. Dubrule a été élu président, M. W. H. Campbell, vice-président et M. Gaston Nolin, secrétaire-trésorier ; les directeurs seront MM. Eugène Brais, Arthur Séguin, Ferrier Chartier, Donat Bibeau, Pierre Messier et Albert Lehecq.

Nous faisons des vœux pour que réussisse cette excellente initiative de la Ligue des Anciens Retraitants.

Abonnez-vous et faites abonner vos amis à

" LA TRIBUNE "

Ce sera le bon moyen d'encourager

un journal indépendant